LA PREMIÈRE ALLUSION AU CHRISTIANISME DANS L'HISTOIRE

SUR UN PASSAGE ÉNIGMATIQUE D'UNE LETTRE DE CLAUDE[1]

Appelé au trône en janvier 41, l'empereur Claude reçut, probablement au printemps de cette année, une double ambassade d'Alexandrie, l'une de Grecs, l'autre de Juifs, venus pour lui porter les vœux, les témoignages de fidélité et aussi les doléances de ces deux peuples ennemis habitant la même ville. Claude répondit par une lettre unique dont une copie bien conservée, de 109 lignes, a été découverte vers la fin de 1920 sur un papyrus de Philadelphie dans le nome arsinoïte, et publiée au début de l'été de 1924 par M. Idris Bell, aux frais du British Museum qui avait acquis l'original. L'éditeur donna une traduction anglaise du texte; une traduction française par M. Grégoire (sous le pseudonyme d'*Anagnostes*) parut dans le *Flambeau* de Bruxelles (31 juillet 1924); je la réimprimai dans la *Revue archéologique* (juillet octobre 1924), en l'accompagnant d'une note très brève sur le passage énigmatique qui fait l'objet de la présente communication. Le 7 novembre 1924, je lus à l'Académie des Inscriptions une

1. Mémoire lu à la Société Ernest Renan le 27 décembre 1924.

note plus étendue sur le même sujet. J'ai appris depuis qu'un théologien, M. Dibelius, intéressé par le résumé de ma lecture qu'avaient publié les journaux, devait reprendre la question devant l'Académie d'Heidelberg, mais je n'en sais pas davantage et ignore encore s'il a conclu ou non dans le même sens que moi. A Londres, au mois de novembre, j'ai eu l'occasion d'entretenir M. Idris Bell et Sir Ch. Kenyon ; mon hypothèse était nouvelle pour eux et la surprise qu'elle leur causa me convainquit que de nouvelles discussions étaient nécessaires pour confirmer mon opinion ou pour l'infirmer [1].

Pourquoi un rescrit impérial adressé aux Alexandrins a-t-il été copié dans une mairie de village, au revers d'un registre de taxation? C'est sans doute qu'affiché à Alexandrie il avait paru intéresser tous ceux de cette ville qui résidaient ou étaient appelés par leurs affaires à l'intérieur de l'Égypte. La copie est l'œuvre d'un demi-lettré; l'orthographe en est mauvaise. L'original était-il traduit du latin? M. Bell a cru y distinguer quelques expressions plus latines que grecques. Claude n'a probablement écrit cette lettre ni en grec ni en latin; sa chancellerie de Rome, où il y avait des rédacteurs pour le grec, s'est informée de ses idées, les a mises en ordre et a soumis à l'empereur un projet qu'il a dû retoucher. Sans avoir l'incohérence du discours dont le texte nous a été en partie conservé par les Tables de Lyon, ce nouveau document offre des caractères trop personnels pour être entièrement l'œuvre d'un rédacteur. La phrase sur laquelle je m'arrêterai, ne se reliant que par un lien très lâche au contexte, est de celles qu'on peut avec confiance attribuer à Claude; le style emporté n'en est pas celui d'un document officiel.

L'examen de toutes les questions que soulève cette lettre

1. Je connais encore une note sur l'ensemble du texte lue à l'Académie des Inscriptions, le 11 juillet 1924, par M. Jouguet, et un long article critique de M. Winckler dans l'*Archiv für Papyrusforschung*, 1924, p. 308. Quant aux controverses auxquelles a donné lieu mon interprétation, depuis la lecture du présent mémoire à la Société Ernest Renan, je ne puis en tenir compte ici.

m'entraînerait beaucoup trop loin. Je me contente de la résumer en présentant quelques observations.

Le rescrit comprend trois parties. Dans la première, Claude se défend contre l'empressement servile des Grecs d'Alexandrie qui veulent lui décerner des honneurs divins. Sans jamais nommer son prédécesseur Caïus, il est évidemment préoccupé d'échapper au ridicule dont celui-ci s'est couvert en se laissant, de son vivant, traiter en dieu. Trois ans plus tôt, lors de la double ambassade envoyée à Caïus par les Grecs et les Juifs d'Alexandrie, à la suite des excès sanguinaires auxquels les Grecs s'étaient livrés contre les Juifs, les Alexandrins avaient prodigué à l'empereur les noms de toutes leurs divinités, alors que les Juifs s'étaient naturellement refusé à l'égaler à la leur, ce qui avait fait dire à Caïus : « Ces gens (les Juifs) sont moins méchants que malheureux et insensés, puisqu'ils ne croient pas que je suis dieu. » L'origine même, ou du moins le prétexte des troubles d'Alexandrie avait été la prétention des Grecs de prouver leur loyalisme en introduisant dans les synagogues des statues impériales. Claude réprouve les excès de zèle. Il ne veut ni temple ni grand-prêtre ; il n'entend pas empiéter sur les privilèges des dieux. Il autorise seulement la ville à célébrer comme *dies augusta* l'anniversaire de sa naissance et à lui élever des statues comme témoignages de fidélité.

La seconde partie du rescrit a trait aux demandes présentées par les Grecs. La plus importante concernait la création ou le rétablissement d'un sénat local ; Claude s'y montre peu favorable, mais il a demandé un rapport à ce sujet au préfet d'Égypte et il réserve sa décision pour plus tard.

La troisième partie concerne les troubles antijuifs, ce qu'il appelle la guerre contre les Juifs. A en croire Josèphe, les Juifs, après avoir été cruellement molestés par les Grecs en 38, prirent, à leur tour, l'offensive contre eux à la nouvelle de la mort de Caligula. Cela ne ressort pas du tout de la lettre, qui laisse la question des responsabilités en suspens. Voici le texte :

« J'en viens aux troubles et aux émeutes antijuives, ou plutôt, s'il faut dire la vérité, à la guerre contre les Juifs. Quels en furent les auteurs? Vos députés ont mis beaucoup de zèle à me renseigner à ce sujet; mais ayant institué une enquête contradictoire, je n'ai pas voulu conclure, me réservant de sévir sans pitié contre ceux qui ont de nouveau troublé la paix. Sachez que si vous ne mettez pas fin à ces fureurs détestables de guerre civile, je serai forcé de vous montrer durement ce que signifie la juste colère d'un bon prince. »

Ceci s'adresse à tous ceux qui troubleront désormais la paix, aux Grecs comme aux Juifs. Ce qui suit vise spécialement les Grecs :

« Que les Alexandrins se conduisent avec douceur et humanité à l'égard des Juifs qui depuis si longtemps habitent la même ville ; qu'ils ne s'en prennent pas à ce qui constitue leur manière traditionnelle de rendre hommage à leur divinité, mais qu'ils les laissent user de leurs coutumes, comme du temps d'Auguste, coutumes que j'ai confirmées après avoir entendu les deux parties. »

Ces dernières lignes font allusion à l'édit de tolérance que Claude, suivant Josèphe, rendit dès son avènement et qui aurait été suivi d'une mesure semblable concernant les Juifs de tout l'empire [1]. L'exhortation adressée aux Grecs d'Alexandrie de ne pas se mêler de la religion juive, vise évidemment les événements de l'an 38 à Alexandrie, et aussi sans doute le projet insensé de Caïus — écarté par la politique dilatoire de Petronius et l'influence d'Agrippa, petit-fils d'Hérode — consistant à placer une statue de l'empereur dans le temple sans images de Jérusalem.

Voici maintenant ce qui concerne les Juifs :

« J'ordonne aux Juifs de ne pas chercher à augmenter leurs anciens privilèges. Qu'on ne se permette plus désormais, comme si vous habitiez deux cités, d'envoyer deux ambas-

1. Tillemont, *Empereurs*, I, p. 471.

sades (ce qui ne s'est jamais vu); qu'ils n'interviennent plus [*mot mutilé, sens douteux*] dans les jeux du gymnase; qu'ils jouissent seulement de ce qui leur appartient; qu'habitant une ville étrangère, ils se contentent de profiter de tous les biens de la fortune. »

J'arrête ici cette citation (avant le passage capital dont je donnerai aussi le texte grec) pour faire ressortir la singularité de la phrase : « Qu'on ne se permette plus d'envoyer deux ambassades, *ce qui ne s'est jamais vu.* » Claude ne pouvait pourtant pas ignorer qu'en l'an 38 deux ambassades, l'une grecque, l'autre juive, étaient venues d'Alexandrie à Rome pour porter les doléances des Grecs et des Juifs devant Caïus. Mais sans doute fait-il semblant de considérer comme non avenu ce qui s'est passé sous le règne d'un fou ; du temps d'Auguste et de Tibère, rien de pareil ne s'était vu, et cela lui suffit. Cette explication semble préférable à celle qui consisterait à admettre que les deux ambassades, envoyées du temps de Caïus, avaient subsisté, du moins en théorie, jusqu'au règne de son successeur, le personnel seul et les instructions des envoyés ayant été renouvelés à l'occasion de l'avènement de Claude.

Voici maintenant les lignes, adressées aux seuls Juifs, qui me semblent mériter toute notre attention. Je les traduis d'abord, comme on faisait au lycée, mot à mot :

Μηδὲ ἐπάγεσθαι ἢ προσείεσθαι, ni faire venir ni inviter, Ἰουδαίους καταπλέοντας, des Juifs naviguant, ἀπὸ Συρίας ἢ Αἰγύπτου, de la Syrie ou de l'Égypte, ἐξ οὗ, ce par quoi, ἀναγκασθήσομαι, je serai obligé, λαμβάνειν μείζονας ὑπονοίας, de concevoir de plus grands soupçons. Εἰ δὲ μή, et sinon, ἐπεξελεύσομαι αὐτούς, je les poursuivrai, πάντα τρόπον, de toute manière, καθάπερ ἐξεγείροντας, comme fomentant, τινα νόσον κοινήν quelque maladie commune, τῆς οἰκουμένης, du monde habité.

En français :

« Défense aux Juifs d'attirer ou d'inviter d'autres Juifs à

venir par eau de Syrie ou du reste de l'Égypte, ce qui m'obligerait à concevoir à leur égard de plus graves soupçons. S'ils ne s'abstiennent pas d'agir ainsi, je les poursuivrai par tous les moyens, comme fomentant une sorte de peste commune à tout l'univers. »

La lettre se termine par quelques lignes rassurantes adressées aux Grecs et aux Juifs :

« Si vous renoncez les uns et les autres à ces excès et consentez à vivre ensemble avec douceur et humanité, je vous montrerai, de mon côté, mon ancienne sollicitude et je vous témoignerai une bienveillance qui fut toujours celle de ma maison. »

Le premier éditeur, M. Idris Bell, n'a pas commenté le passage que j'ai traduit mot à mot; il s'est contenté de signaler ce qu'il appelle avec raison *the sudden ind unexpected outburst against the Jews*, « la sortie soudaine et inattendue contre les Juifs. » Quant à la défense faite aux Juifs d'attirer des coreligionnaires de Syrie ou du reste de l'Égypte, il suppose qu'elle fait allusion à l'offensive dont parle Josèphe : les Juifs d'Alexandrie se seraient renforcés afin de pouvoir, à leur tour, attaquer les Grecs. Mais, comme je l'ai déjà fait observer, Claude ne sait rien de cette offensive ou n'y veut pas croire, puisque, dans les troubles qui se sont produits, il laisse la question de responsabilité en suspens et parle seulement de *guerre contre les Juifs*.

La sortie de Claude peut-elle s'expliquer par la crainte de voir la guerre civile devenir permanente à Alexandrie? Certainement non, car si païens et juifs se battent dans les rues de cette ville, ou même dans d'autres, il n'y a là rien qui ressemble à une peste, à une épidémie, menaçant le genre humain tout entier. C'est affaire de police.

Faut-il alléguer l'humeur remuante des Juifs de Palestine, leur tendance à la révolte? Nous sommes en 41 ; parmi les

insurrections des Juifs de ce pays contre les Romains, celle de Judas le Galiléen ou le Gaulonite est très antérieure (an 6 ou 7), celle de Theudas est postérieure (44 à 46) [1]. Ces révoltes sont restées purement locales ; elles ont été réprimées sans peine ; elles n'ont jamais menacé, même en Syrie, le régime impérial.

Notons, d'ailleurs, que si Claude exprime des inquiétudes et même des craintes sérieuses, cela résulte moins de tels faits récents venus à sa connaissance que d'un ensemble de symptômes alarmants. « Si vous continuez, dit-il, d'attirer à Alexandrie des Juifs de Syrie et d'Égypte, vous me ferez concevoir *de plus graves soupçons.* » C'est donc qu'il soupçonne déjà quelque chose de fâcheux, du fait même de ce courant qui entraîne les Juifs de Syrie et de l'intérieur de l'Égypte vers Alexandrie, où ils sont déjà en si grand nombre. Claude, on le sait, craignait les sociétés secrètes et légiféra très sévèrement contre les confréries [2]. Mais c'est une crainte différente qui se manifeste dans le peu que nous dit Dion Cassius, malheureusement sans indiquer de date : [3] « Comme les Juifs étaient trop nombreux à Rome pour qu'on pût les expulser sans provoquer de troubles, Claude leur permit de suivre leurs usages ancestraux, mais leur interdit de se réunir en masse, ἐκέλευσε μὴ συναθροίζεσθαι. » Ce dernier mot, sans doute emprunté par Dion à une source officielle, ne peut viser la formation de confréries. Je crois qu'il s'éclaire par le nouveau texte, dont celui que lisait Dion devait être à peu près contemporain. Ce que Claude redoute, tant à Rome qu'à Alexandrie, c'est le groupement, sans cesse accru par l'immigration, d'hommes unis par un lien religieux et ethnique, mais seulement de *certains* hommes. Il ne songe pas à défendre aux Grecs de venir en foule à Rome, au point que Juvénal s'insurgera, un demi-siècle après, contre l'hellénisation complète de cette ville ; *non possum ferre, Qui-*

1. Tillemont, I, p. 419, 480 ; Renan, *Origines*, II, p. XXIX, 363.
2. Renan, *Origines*, II, p. 362.
3. Dion, LX, 166.

rites, graecam urbem. C'est que les Grecs, même agglomérés en grand nombre, ne lui inspirent pas de soupçons, tandis que les Juifs lui en donnent et que ces soupçons d'un genre spécial vont en s'aggravant.

Claude n'est pas encore sorti de Rome; il a pour ami intime un prince juif, Agrippa; qu'a-t-il donc entendu dire à Rome qui a éveillé sa méfiance, et pourquoi cette méfiance s'est-elle accrue du fait que les rapports qu'il a reçus l'ont informé que les Juifs de Syrie et d'Égypte confluent vers Alexandrie?

Une explication de ces lignes ne peut prétendre à la vraisemblance que si elle est, pour ainsi dire, à la hauteur du sentiment qui inspire à Claude ces graves paroles: « Je vous poursuivrai comme les fauteurs d'une peste qui menace le genre humain tout entier! »

De tels propos, dans la bouche d'un souverain, conservateur naturel de l'ordre de choses établi, n'incriminent pas telles ou telles individualités ou communautés urbaines, mais une doctrine subversive, un mouvement général et redoutable, né au sein d'un groupe d'hommes qui ne se contentent pas de s'agiter, mais propagent au dehors l'agitation qui les possède, la maladie dont ils sèment la contagion. S'il existait aujourd'hui un souverain conservateur en Europe, il ne parlerait pas autrement à des bolchévistes dont on lui aurait signalé des foyers grandissants sur différents points; il les menacerait de même de les écraser si, confirmant ses soupçons, ils se montraient prêts à déchaîner sur son royaume la plus pernicieuse des épidémies.

Ainsi Claude, peut-être averti par le roi juif Agrippa, qui appartient au parti juif conservateur et n'a rien d'un révolutionnaire, voit, non sans terreur, se préciser, dans la capitale et dans une des plus grandes villes de l'Empire, une menace, une conspiration non contre sa personne, mais contre la société humaine, l'*oikouménè* dont il a la garde.

Ai-je indiqué assez clairement que la conspiration dénoncée

par Claude, avec autant de discrétion d'ailleurs que d'énergie, n'est pas, ne peut être autre chose que le mouvement messianique, l'énorme agitation née en Palestine, qui a pour mot de ralliement *maranatha* « le Seigneur va venir »[1], qui annonce l'imminence de catastrophes prochaines — « le temps est court désormais » — et l'avènement du règne de Dieu qui mettra fin au règne des hommes, à l'inégalité des conditions et des fortunes ?

Notre saint patron eût été un peu surpris de cette conclusion, à mon avis tout à fait incontestable, car, comme tous les historiens, il était tenté de placer trop tard le commencement de la prédication messianique. La différence, pourtant, ne porte que sur quelques années. Si Renan date de 45, ce qui paraît certain, le début de l'activité missionnaire de Paul, il sait qu'elle n'a pas été la première à s'exercer au dehors. « Le christianisme, écrit-il[2], a été injuste envers ce grand homme (Barnabé), en ne le plaçant pas en première ligne parmi ses fondateurs. » Il constate que le supplice du diacre Etienne, en 37, eut pour conséquence l'expansion de la doctrine par les juifs hellénistes[3]. La grande idée des missions lointaines naquit non en Palestine, mais en Syrie, à Antioche, seconde capitale du christianisme, où les païens convertis formaient la majorité[4]. « Il est infiniment probable, dit-il encore, que, dès l'an 50, quelques Juifs de Syrie, déjà chrétiens, entrèrent dans la capitale de l'Empire et y semèrent leurs idées[5]. » Comment Renan est-il arrivé à cette date approximative de 50, trop basse, à mon avis, d'une douzaine d'années? Evidemment, par deux raisons. L'expulsion des chrétiens de Rome par Claude est placée par Orose en 49, par Eusèbe en 50; d'autre part, en 52-53, lorsque saint Paul, ve-

1. Renan. *Origines*, II, p. 92.
2. *Origines*, II, p. 231.
3. *Ibid.*, II, p. 147.
4. *Ibid.*, II, p. II.
5. *Ibid.*, III, p. 98.

nant d'Athènes, rencontre à Corinthe Aquila et Priscille, les *Actes* disent que ce couple juif avait dû quitter Rome lors de l'expulsion de tous les Juifs [1]. Puisque Paul ne convertit pas Aquila et Priscille, mais commence immédiatement à évangéliser avec eux, c'est qu'ils étaient déjà chrétiens. J'admets tout cela; mais il est évident que les mesures de Claude en 49 ne s'expliquent pas si la communauté chrétienne n'avait pas eu quelques années pour se former et alarmer par sa propagande non seulement la police romaine, mais les Juifs haut placés de l'entourage impérial. Dès l'an 41, date du nouveau texte, l'agitation messianique, apocalyptique, communiste et subversive devait être vieille à Rome de quelques années.

C'est maintenant seulement que s'expliquent les mots trop brefs de Suétone dans sa vie de Claude: *Judaeos impulsore Chresto assidue tumultuantes Româ expulit* [2]. On ne possédait pas, à la fin du IVe siècle, d'autres renseignements à ce sujet, puisque Orose allègue le texte de Suétone en ajoutant, par une erreur depuis longtemps signalée, que la date (9e année de Claude) est tirée de Josèphe, où l'on ne trouve rien à ce sujet. Il lit *Christo* au lieu de *Chresto*, texte de nos manuscrits de Suétone, plus tardifs que celui dont usait Orose, et ajoute: « Il est impossible de savoir si Claude châtia les Juifs qui s'agitaient contre Christ (*contrà Christum tumultuantes*), ou s'il voulut aussi expulser les chrétiens comme professant une religion semblable (*velut cognatae religionis homines*). » Nous en savons maintenant plus long qu'Orose. Alarmé dès l'été ou l'automne de 41, Claude vit grandir et se développer l'agitation qui se faisait à Rome sous le vocable du Christ; ceux qu'il se décida à expulser en 49 n'étaient pas *tous* les Juifs, comme le disent les *Actes* (ce qui, suivant Dion, était impossible sans danger pour la paix publique), mais ceux des Juifs qui, au nom du Christ, pris par la police pour un agitateur (*impulsor*), provoquaient continuellement des troubles (*assidue*

1. *Actes*, XVIII, 1, 2.
2. Suét., *Claude*, XXV.

tumultuantes)[1]. Le mot *assidue* prouve sans doute possible qu'il ne s'agissait pas d'un trouble momentané, mais d'un trouble déjà ancien, dont les manifestations s'étaient répétées et continuaient. Mes conclusions chronologiques sont donc les suivantes :

Vers 37(?) Commencement de la propagande chrétienne et de l'agitation messianique à Rome.

41. Claude s'inquiète de cette agitation.

49. Il expulse de Rome les agitateurs.

Bien que le nouveau texte ne le dise pas expressément et que les soupçons aggravés dont il est question puissent avoir été inspirés à Claude par ce qu'il avait entendu dire de la juiverie romaine, il est pourtant vraisemblable qu'il avait reçu des rapports sur une agitation analogue à Alexandrie. Renan croyait que les premiers missionnaires chrétiens avaient négligé de parti-pris l'Egypte. « Il faut, disait-il, chercher la cause de ce phénomène remarquable dans le peu de rapports qui existait entre les Juifs d'Egypte et ceux de la Palestine, et surtout dans le fait que l'Egypte juive avait, en quelque sorte, son développement religieux à part[2]. » Nous voyons maintenant, par la lettre de Claude, que, dès avant l'an 41 — car un mouvement commence toujours assez longtemps avant d'être signalé — les Juifs de Syrie, en rapports étroits avec ceux de Palestine, affluaient en Egypte. La tradition chrétienne, bien qu'attestée seulement à une basse époque (par Epiphane et saint Jérôme), est plus près de la vérité historique lorsqu'elle fait envoyer Marc en Egypte par Pierre pour fonder l'église d'Alexandrie. Il est vrai que l'on pouvait s'au-

1. Cf. Renan, *Origines*, III, p. 110 : « Le passage de Suétone et plus encore celui des *Actes* sembleraient impliquer que tous les Juifs furent chassés à cette occasion : mais cela n'est pas à supposer. Il est vraisemblable que les chrétiens, les partisans du séditieux Christus, furent seuls expulsés. Claude, en général, était favorable aux Juifs... Ces expulsions, d'ailleurs, n'étaient jamais que temporaires et conditionnelles... La mesure de Claude eut, en tout cas, peu de conséquence, car Josèphe n'en parle pas et, en l'an 58 (date de l'Epître aux Romains), Rome avait déjà une nouvelle église chrétienne ».

2. *Origines*, II, p. 283.

toriser à cet effet de la première lettre dite de Pierre, datée de Babylone, c'est-à-dire du vieux Caire, où Marc est le compagnon de Pierre [1], comme d'autres s'autorisaient sans doute de la même lettre, où Babylone leur semblait désigner Rome, pour réunir Pierre et Marc dans la capitale de l'Empire. Mais il est difficile d'admettre qu'Epiphane et saint Jérôme n'aient pas eu d'autre raison que cette exégèse pour attribuer à la première génération chrétienne la fondation de la chrétienté d'Alexandrie. L'exception admise par Renan n'en est pas une et il reste vrai de dire avec lui : « La marche des navires apostoliques est toujours à peu près la même. La prédication chrétienne semble suivre un sillage antérieur, qui n'est autre que celui de l'émigration juive. » Antioche et Alexandrie étaient deux centres juifs si considérables qu'un mouvement intense, propagé de très bonne heure à Antioche, devait nécessairement se communiquer à Alexandrie et à Rome; une quinzaine de jours y suffisait.

Songeons donc à l'état d'esprit de gens qui croient de toute leur âme que le Messie annoncé par les prophètes est venu, qu'il a fait des miracles, qu'il est mort, qu'il a ressuscité, qu'il doit bientôt revenir en gloire, changer la face du monde ou le détruire; est-ce que de pareils hommes pouvaient s'endormir dans la paix idyllique qui aurait été, suivant Renan, jusqu'à l'exécution du diacre Etienne, la condition de l'Eglise naissante? Est-ce qu'ils n'ont pas dû répandre aussitôt l'annonce des grands événements survenus et celle des événements plus grands encore qui se préparaient? Est-ce que le mouvement messianique a pu attendre, pour se propager, que quelques hommes, particulièrement courageux et éloquents, en prissent l'initiative? Ce qui s'est passé au juste en Palestine vers l'an 30 restera sans doute toujours un mystère pour l'histoire; nous ne voyons pas distinctement ce que Nietzsche et Loisy ont appelé *l'allumette;* mais nous voyons, et même d'assez près, les commencements de l'incendie.

1. I *Petri*, V, 13.

Si Claude assimile cet embrasement des âmes à une peste, à une épidémie qui menace tout le monde civilisé, il se sert d'un langage qui, pour être violent, répond si bien aux préoccupations d'une politique conservatrice qu'il se retrouvera désormais sous la plume de plus d'un païen. Tacite semble bien avoir dans l'esprit la contagion d'un mal lorsqu'il écrit : *Repressa in praesens exitiabilis superstitio rursum* erumpebat, *non modo per Judaeam, originem ejus* mali, *sed per urbem etiam*... [1] L'empereur Julien, écrivant à l'archiprêtre Théodore, parle des impies venus de Galilée « comme une maladie infectieuse », ὥσπερ τι νόσημα τῷ βίῳ [2]. Rutilius déplore que la prise de Jérusalem par Titus, c'est-à-dire la dispersion des Juifs, ait permis à la peste, c'est-à-dire au christianisme, d'étendre sa contagion :

Latius excisae pestis contagia serpunt [3].

C'est donc avec un sens historique très sûr que Corneille nous montre la païenne Stratonice qualifiant ainsi le christianisme :

Une peste exécrable à tous les gens de bien [4].

Et Renan lui-même, qui n'a jamais partagé les préjugés de Julien, de Rutilius ou de Stratonice, écrit ceci : « *Comme une contagion* qui, prenant son point de départ au fond de la Méditerranée, apparaît tout à coup sur un certain nombre de points du littoral par une correspondance secrète, le christianisme eut ses ports d'arrivage en quelque sorte désignés d'avance » [5]. Renan se souvenait des choléras de 1832, 1849, 1855, 1866, tous venus de l'Inde à travers l'Egypte, et, cherchant à caractériser la rapidité foudroyante de la propagande chrétienne, l'assimilait avec raison à une épidémie.

1. *Annales*, XV, 44.
2. Ed. Bidez, p. 155. Le copiste de la lettre n'a pas voulu terminer la phrase.
3. *De reditu suo*, I, 397.
4. *Polyeucte*, III, 783.
5. *Origines*, II, p. 284.

Des faits nouveaux que nous apporte la lettre de Claude, peut-on tirer quelques conclusions sur la valeur historique des plus anciennes traditions chrétiennes? Assurément, la littérature chrétienne qui nous reste, postérieure de trente ans au moins à la lettre de Claude, et qui nous est parvenue, à l'exception peut-être des grandes lettres de saint Paul, dans un état profondément remanié, nous instruit plutôt sur les sentiments et les croyances de la seconde et de la troisième génération; mais on y trouve assez d'annonces de ruines, de catastrophes imminentes, de révolutions qui doivent faire succéder à l'Empire romain un état de choses tout différent, pour que soient justifiées les craintes qu'inspirait à la police romaine, à l'empereur et aux princes juifs ses amis la prédication de la première génération chrétienne. L'esprit profondément novateur qui anime encore cette littérature n'est pas le fait de ceux qui l'ont rédigée, mais du passé proche dont elle a recueilli l'héritage; elle semble plutôt en avoir atténué le caractère, dans la pensée que le christianisme n'était, après tout, pas incompatible avec l'ordre de choses établi, que la réforme morale et religieuse pouvait s'accomplir sans bouleversement politique et social. Si les conservateurs romains ne s'y trompèrent pas, cela fait honneur à leur clairvoyance; s'ils crurent que des persécutions policières pouvaient avoir raison du péril, cela prouve qu'ils se sont fait, comme tant d'autres après eux, une idée trop haute de l'efficacité des persécutions et de la police.

En somme, au début de notre ère, le monde juif est en proie à une fièvre intense. A part quelques conservateurs amis du prince, il n'y a que des agités. Mais les uns, à Jérusalem surtout, se replient sur eux-mêmes, s'exaltent dans une orthodoxie farouche, attendent la réalisation des promesses divines qui les font rêver de victoires sur les païens : ce sont ceux qu'écraseront Vespasien et Titus, qui paieront de leur vie ou de leur liberté une tentative sans espoir. Les autres agités portent leur fièvre au dehors, dans le monde païen, brisent les

chaînes dont les enserre la Loi juive et préparent la conquête du monde antique non par les armes, mais par la propagande — de cabaret en cabaret, comme dit Renan. C'est à ces derniers, appelés à l'emporter après trois siècles, que s'adresse la menace presque prophétique de Claude : « Je vous poursuivrai par tous les moyens en mon pouvoir, parce que je vois en vous les fauteurs d'une peste qui doit étendre ses ravages à tout l'univers ».

Je ne me dissimule pas la gravité au moins apparente de mes conclusions. La tradition place la mort de Jésus vers l'an 30; six ou sept ans après, la prédication chrétienne commence à Antioche, à Alexandrie, à Rome; cinq ans plus tard, elle cause au pouvoir de graves inquiétudes; huit ans encore, et ce sera la première persécution. Renan avait donc encore plus raison qu'il ne le pensait lui-même lorsqu'il écrivait en 1868 : « Quand on songe que dix ans après la mort de Jésus, sa religion a déjà un nom en langue grecque et en langue latine dans la capitale de la Syrie, on s'étonne des progrès accomplis en si peu de temps... L'activité, la fièvre d'idées qui se produisait dans cette jeune Eglise dut être quelque chose d'extraordinaire. » C'est là, en effet, ce que je crois avoir montré, et je me flatte que Renan, s'il était encore parmi nous, ne se contredirait pas lui-même en me donnant tort.

SALOMON REINACH.
